x 3° circ.

REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Département du Rhône — Elections Législatives — Scrutin du 23 Novembre 1958



VILLE DE LYON

TROISIEME CIRCONSCRIPTION
(1er et 4me Arrondissements)

Jacques SOUSTELLE

CANDIDAT

d'Union pour la Nouvelle République

Electrices, Electeurs

Député de Lyon depuis 1951, membre de notre Conseil Municipal depuis 1953, je me présente aujourd'hui à vos suffrages pour la première Assemblée Nationale de la Ve République.

J'ai auprès de moi, comme remplaçant selon la loi, mon ami **Charles Béraudier**, adjoint au Maire de Lyon.

Vous me connaissez et vous connaissez mon action pendant ces dernières années.

Pendant sept années au Parlement, et à mon poste de combat comme Gouverneur Général de l'Algérie, je n'ai pas cessé de lutter :

— Contre le Communisme destructeur, complice perpétuel des ennemis du pays ;

— Pour l'union de tous les bons Français en dehors de stériles querelles de partis ;

— Pour la sauvegarde de l'Algérie française, clé de voûte de l'ensemble européen et africain rassemblé sous notre drapeau ;

— Pour une politique internationale d'indépendance et de résistance aux entreprises communistes dans la coopération avec nos voisins d'Europe et nos alliés atlantiques ;

— Pour la défense de nos libertés contre toute dictature, contre les empiètements de l'étatisme et de la bureaucratie ;

— Pour l'expansion économique, la prospérité et la justice sociale.

Pendant sept années, par mille interventions, articles, discours à la tribune du Parlement, comme par mes actes, j'ai combattu le mauvais système imposé à la Nation en 1946.

Je n'ai pas cessé de proclamer que pour sauver le Pays de la décadence, il fallait :

— Rappeler le Général de Gaulle.

— Donner à la France une nouvelle Constitution.

Nombreux étaient alors ceux qui me reprochaient ma fidélité et qualifiaient mes idées d'utopiques ou de ridicules.

Les événements ont montré qui avait raison.

Le 13 mai, le sursaut patriotique du peuple et de l'armée d'Algérie a donné le coup d'arrêt aux abandons et à la chute accélérée de la France.

Le 28 septembre, le pays tout entier, à une écrasante majorité, a approuvé les institutions nouvelles.

A Alger, en mai, à Paris ensuite auprès du Général de Gaulle, j'ai servi, comme je l'ai toujours fait, la cause de la nation et non celle d'aucun parti. Cela m'a valu bien des attaques, des haines, une tentative d'assassinat. Peu importe : **le redressement national est commencé ; il reste à le poursuivre et à le consolider.**

C'est dans cet esprit que plusieurs mouvements et organisations créés avant et après le 13 mai pour soutenir la doctrine et l'action du Général de Gaulle ont fusionné pour former

l'Union pour la Nouvelle République (U. N. R.)

Le but de l'U. N. R. ? C'est tout simplement de faire en sorte que la Ve République, à peine née, ne retombe pas dans les erreurs du passé.

Les Français qui ont voté OUI le 28 septembre ne voudront pas envoyer au nouveau Parlement des hommes dont le désir avoué ou secret serait de recommencer « comme avant » et de tromper leur espoir de renouveau.

Je n'ai pas attendu 1958 pour dénoncer les vices du système. Ma signature figure au bas de la Constitution nouvelle. C'est par son application complète et loyale que nous pourrons liquider définitivement les fautes et les faiblesses dont nous avons tant souffert.

Les grandes tâches de demain sont immenses :

— Rénover l'administration qui devra être résolument dépolitisée et centralisée.

— Faire reculer le Communisme en imposant à tous le respect de la démocratie et de la souveraineté nationale.

— Rétablir la paix en Algérie sur les bases « d'un statut de convalescence » annoncé par le discours du Général de Gaulle à Constantine, réprimer impitoyablement le terrorisme en Algérie et en métropole, promouvoir une politique d'égalité et de progrès conduisant à l'intégration de l'Algérie et du Sahara avec la métropole.

— Bâtir la communauté franco-africaine dans le cadre de la nouvelle Constitution.

— Assurer à tous ceux qui travaillent leur juste part du revenu national.

— Orienter l'économie française, libérée de toute entrave bureaucratique et dirigiste dans la voie de l'expansion et de la modernisation.

La France sera dans quelques années le pays le plus jeune d'Europe. Il lui faut une administration et une économie modernes, des logements nombreux et confortables, des écoles pour ses enfants, des débouchés et du travail pour tous, une activité industrielle et commerciale sans cesse croissante. C'est à atteindre ces buts que le nouveau Parlement et le nouveau Gouvernement devront s'employer, par la réforme administrative, la réforme de la fiscalité, l'aide et l'encouragement aux activités productives, les garanties assurées aux salariés.

Cœur de notre Cité bi-millénaire et d'une des régions les plus laborieuses de notre pays, riche d'un passé et d'un présent également prestigieux, la 3me Circonscription de Lyon mérite que son représentant au Parlement s'attache à l'aider et à défendre les intérêts légitimes de sa population.

Si vous me désignez pour être ce représentant, je m'efforcerai d'apporter à tous mon soutien sans défaillance, certain de contribuer à la prospérité de notre ville et de la région lyonnaise.

Jacques SOUSTELLE

Directeur à la Recherche Scientifique
Officier de la Légion d'Honneur
Conseiller Municipal de Lyon - Ministre de l'Information

Remplaçant : Charles BÊRAUDIER

Chevalier de la Légion d'Honneur
Adjoint au Maire de Lyon

Vu le candidat

IMPRIMERIE MOLIERE - LYON - 39.869